LA LIBERTÉ

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
Grand'Rue, 13, Fribourg (Suisse)
ANNONCES
Agence de publicité Haasenstein & Vogler
144, Place de l'Hôtel-de-Ville, 144

ABONNEMENTS

	Suisse	Etranger
TROIS MOIS .	FR. 4 —	FR. 7 —
SIX MOIS . .	» 6 50	» 13 —
UN AN . . .	» 12 —	» 25 —

ANNONCES

	Annonces	Réclames
CANTON, LA LIGNE 15 CENT.		50 CENT.
SUISSE »	20 »	
ÉTRANGER »	25 »	

Un numéro du journal : 5 centimes

VENDREDI 31 AOUT 1894
243 — SAINT RAYMOND NONNAT — 122
Numéro 202
VINGT-QUATRIÈME ANNÉE

Courage donc, chers Fils, et agissez virilement, pleins de confiance en Dieu dont vous servez la cause, appuyés sur les doctrines de cette Chaire apostolique à laquelle a été confié l'enseignement suprême.

(BREF DE PIE IX A LA *Liberté.*)

O. I. X.

Nous avons constaté avec plaisir que, dans le ministère que vous exercez, vous vous propo se d'adhérer fermement aux conseils que le Saint-Siège a donnés aux écrivains catholiques.

(BREF DE LÉON XIII A LA *Liberté.*)

M. V. X.

La Presse est une Œuvre pie d'une utilité souveraine (PIE IX)

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service de l'Agence Havas

Laval, 30 août.

L'abbé Bruneau a été exécuté ce matin. Toute la soirée la ville a été très animée. A une heure du matin, la foule évaluée à 2000 personnes qui occupait la place de la justice, était refoulée par la police.

A trois heures, Deibler monte la guillotine ; la foule considérablement augmentée manifeste bruyamment sa satisfaction.

A 5 heures, Bruneau monte à l'échafaud, en présence d'une foule de plus de 8000 personnes. Il est mort courageusement.

Des applaudissements se sont fait entendre, comme à l'exécution de Caserio, au moment où la tête est tombée.

Rome, 30 août.

Le commandeur Ressmann, ambassadeur d'Italie à Paris, viendra prochainement à Rome. Il s'arrêtera à Monza pour remettre au roi Humbert une lettre du président de la République. Dans les cercles politiques on a une entière confiance dont l'œuvre de M. Ressmann pour le rétablissement des relations commerciales entre la France et l'Italie.

A la reouverture des Chambres le gouvernement présentera une demande de supplément de crédit pour le budget en cours de la colonie de l'Erythrée, cela en raison de la majoration de dépenses causée par l'occupation de Kassala.

La Haye, 30 août.

Une édition spéciale du *Journal officiel* publie une dépêche du 27 août, reçue hier soir seulement par le gouvernement. Le général Verter, commandant l'expédition, télégraphie :

« *Nous* avons été surpris le 25 août, à une heure du soir, à Tyakra-Negara. Nos pertes *ont été de 54 morts et 85 blessés. Il* est impossible de fourrager ; de plus l'eau manque ; nos pertes augmentent. Nous nous retirons sur Matarani.

« A 8 heures du soir, la colonne Bylaveldt arrive de l'intérieur. Elle avait subi des pertes considérables. Les vivres manquent, les communications avec Ampernane sont interrompues. Une opération offensive est impossible, puisque les troupes sont bloquées entre Tyatura-Negara et Matarani.

« Les troupes se sont retirées par des détours, le 27 août, sur Ampernane. Les pertes étaient alors de 5 officiers, 63 sous-officiers et soldats morts, et de 153 *blessés;* 10 officiers et 148 hommes manquent. L'expédition a perdu quelques canons. Le sort de la colonne Nawick van Pabst n'est pas connu. Les vaisseaux de guerre ont débarqué 200 hommes et des canons. »

De nos correspondants particuliers

Cologne, 30 août.

Ce matin le Congrès catholique allemand a adopté les résolutions suivantes proposées et motivées par M. l'abbé Kleiser :

1° Recommandation aux Associations placées sous le patronnage du Bienheureux Canisius de travailler, selon les intentions du Pape dans l'Encyclique *Præclara,* pour le retour des peuples à l'unité de la foi ;

2° Propagation des *Canisiusstimmen,* qui paraissent à Fribourg, pour préparer les fêtes jubilaires du Bienheureux Canisius, et comme organe de l'association de prières.

Cette seconde résolution a été fortement soutenue par M. Lingers, qui a insisté aussi sur la reconnaissance due au gouvernement de Fribourg pour la création de l'Université.

Le cardinal-archevêque de Cologne et M. Lieber, président du groupe du Centre, parleront aujourd'hui à la séance publique.

DERNIÈRES NOUVELLES

Le Saint-Père a fait envoyer à Mgr Deruaz, évêque de Lausanne et Genève, une dépêche dont voici la traduction, en réponse au télégramme d'hommages de l'assemblée de Siviriez.

Rome, 29 août.

Les hommages et les très nobles sentiments des six mille catholiques fribourgeois réunis à Siviriez ont été très agréables au Saint-Père qui, en remerciant de cœur et en exhortant *à la persévérance,* bénit avec une affection particulière votre Grandeur et tous les participants.

M. Cardinal RAMPOLLA.

LA FRANC-MAÇONNERIE
le catholicisme et l'anarchisme

IV

L'assemblée du Pius-Verein de Siviriez *nous a empêché de continuer notre réponse au Genevois.* Mais la gravité des questions posées par ce journal ne nous permet pas d'abandonner la suite d'une nécessaire réfutation. Ce qu'a écrit le journal radical de Genève se dit dans les réunions socialistes, on le répète aux ouvriers sur les chantiers et autour des tables des brasseries. Il importe donc de ne pas laisser s'égarer l'opinion de beaucoup de braves gens qui sont trompés et que l'ignorance pousse à l'hostilité contre les croyances de l'Eglise catholique.

Nous avons montré combien M. G. F. avait faussé la doctrine catholique sur la pauvreté. A l'enseignement ridicule et odieux qu'il prête au clergé, nous avons opposé les textes mêmes de l'Encyclique de Léon XIII sur la Condition des ouvriers. Cette Encyclique n'a fait que rappeler la doctrine traditionnelle de l'Eglise romaine, et il est constant que le Pape en a puisé les bases dans saint Thomas, le grand docteur du moyen âge.

Si l'Eglise a des sévérités, ce n'est point pour les pauvres, et elle se souvient de la recommandation du Christ : *Evangelizare pauperibus misit me ;* or au *Genevois,* on ne peut ignorer le sens du mot *evangelizare* dans la langue grecque, qui est celle du texte primitif. Les sévérités, le Sauveur les réservait aux fortunés du monde qui abusaient de leur fortune, et l'on n'a pas oublié cette sentence divine : « En vérité, je vous le dis, le riche entrera difficilement dans le royaume des cieux. » (Math., XIX, 23).

D'après l'enseignement des théologiens catholiques, Dieu seul a le domaine direct et plénier de la richesse. Ce domaine, il le transmet à l'homme, à la charge pour lui d'en faire un usage convenable. Divers docteurs pensent que, dans le plan divin, tous les biens devaient être primitivement communs, et que le partage qui existe aujourd'hui est une conséquence nécessaire du péché originel. Avec la société telle qu'elle est depuis la chute, c'est-à-dire composée de passions et d'intérêts divers, la communauté des biens est impossible. C'est seulement dans ce sens qu'il est dit que la propriété est un droit naturel.

La conséquence du principe posé plus haut est que, vis-à-vis de ses semblables, l'homme est propriétaire ; mais vis-à-vis de Dieu, il n'est qu'usufruitier. Il doit à Dieu compte de sa fortune, et Dieu lui a imposé la charge d'en faire bénéficier les pauvres.

Ecoutons Bossuet : « Sachez que, si vous êtes les véritables propriétaires devant la justice des hommes, vous ne devez vous considérer que comme dispensateurs devant la justice de Dieu qui vous en fera rendre compte... Non, non, ô riches de ce siècle, ce n'est pas pour vous seuls que Dieu fait lever son soleil, ni qu'il arrose la terre, ni qu'il fait profiter dans son sein une si grande diversité de semences. Les pauvres y ont leur part aussi bien que vous. J'avoue que Dieu ne *leur a donné aucun fonds en propriété,* mais il leur a assigné leur subsistance sur les biens que vous possédez, tout autant que vous êtes de riches... »

Le pauvre a droit au nécessaire ; or, dans l'enseignement de l'Eglise, le superflu du riche devient le nécessaire du pauvre. Sur ce point, Bourdaloue ne parle pas autrement que Bossuet. Il s'en tient à ces deux maximes qu'il emprunte à un Père de l'Eglise : « C'est incontestablement un crime digne de la haine de Dieu et de ses vengeances éternelles, que d'enlever au riche ce qu'il possède » ; mais « ce n'est pas une moindre injustice devant Dieu de refuser au pauvre ce qu'il attend de nous et ce que nous pouvons lui procurer. »

On dira qu'en deux siècles la situation économique des nations s'est si profondément modifiée que les enseignements *des prédicateurs du temps de Louis XIV* ne répondent plus en tout aux besoins actuels. Nous en convenons ; mais nous savons aussi qu'il se trouve à chaque époque, dans l'Eglise, des docteurs pour approprier les principes immuables aux contingences auxquelles est soumise chaque génération.

Ecoutons le P. Félix, c'est un contemporain.

« Qu'on ne s'y méprenne pas ; ce sont *ces aspirations sans limite de la possession* qui, à mesure qu'elles se développent en haut, font de plus en plus le vide en bas ; pareilles à ces machines aspirantes qui enlèvent avec l'air, aux animaux enfermés dans une sphère, la faculté de respirer et de vivre...

« Malheur à vous, qui vous bâtissez sur une multitude de ruines des édifices de prospérité, dont la splendeur insulte à tant d'humaines misères. Malheur à vous qui, sans pitié pour la détresse du pauvre, profitez de sa détresse même pour le rendre plus pauvre, et le condamner pour toujours à l'enfer de la misère ! Malheur à vous qui, pour réaliser au détriment de tous des profits monstrueux, donnez la main à ces pactes honteux où l'opulence conspire avec l'opulence, et où la richesse fait alliance avec la richesse, pour faire tomber subitement le prix du travail, ou monter subitement le prix des subsistances, et par là accélérer la marche du paupérisme en multipliant le nombre et le dénuement des misérables. »

Avec le développement du commerce et de l'industrie, est apparue la classe des prolétaires. Ceux-ci ne demandent pas *l'aumône, mais le travail avec un salaire convenable. Un théologien,* M. Jules Carrier, écrivant dans l'*Univers* (10 janvier 1894), est d'avis « qu'à l'aumône du pauvre doit se substituer désormais, pour l'ouvrier, *la justice dans le salaire,* justice que le patron aura le devoir d'assurer. » Depuis l'Encyclique *Rerum Novarum,* il ne saurait plus y avoir de doute à cet égard, puisque Léon XIII y proclame expressément que « le salaire ne doit *pas être insuffisant à faire subsister* l'ouvrier sobre et honnête. »

On nous pardonnera l'étendue de ces citations, empruntées aux voix les plus autorisées de la chaire catholique. Il fallait montrer combien M. G. F. a calomnié l'Eglise en lui prêtant des doctrines inhumaines à l'égard des pauvres, ces fils privilégiés de Jésus-Christ. Mais que penser du *Confédéré* qui, lui, ne pouvait pas ignorer les vérités que nous venons de rappeler ?

† M. BECK-LEU

Le télégraphe nous annonce, ce matin, la mort de M. le conseiller national Beck-Leu, de Sursée, décédé à trois heures.

Cette douloureuse nouvelle attristera tous les catholiques suisses. M. Beck-Leu était l'un des plus fermes défenseurs de nos principes. Il était, en réalité, l'âme du parti conservateur lucernois, et par lui Sursée, où il habitait, était devenu la capitale effective des campagnes conservatrices. De là cette parole des adversaires : Sursée est le siège du gouvernement N° 3.

Belle, douce et énergique figure que celle de ce chef-paysan, une sorte de Vendéen dont on remarquait, aux Chambres fédérales, l'allure pittoresque, avec sa grande barbe et son regard flamboyant.

Il faisait partie du Conseil national depuis 1869, toujours ferme au poste, ne transigeant jamais sur le terrain des principes, parlant avec une conviction *chaleureuse dans toutes les questions* intéressant le pays.

Il avait à cœur surtout les intérêts du peuple agriculteur, et c'est principalement sous son impulsion que s'était formé, au sein de l'assemblée fédérale, un club agraire dont l'influence s'est fait sentir plus d'une fois d'une manière prépondérante. On sait, par exemple, l'influence qu'exerça ce club sur la discussion des tarifs douaniers.

M. Beck-Leu intervenait avec une rare compétence dans toutes ces questions matérielles.

Car il avait bien réellement en lui l'âme du brave paysan suisse, ce député des campagnes lucernoises. Il aimait à vivre au milieu des agriculteurs. Du reste, il avait épousé la fille du grand Leu, l'immortel héros de la Vendée lucernoise, le martyr immolé par le radicalisme jacobin dans les sombres années qui précédèrent le Sonderbund.

M. Beck-Leu fut donc le continuateur des traditions du vieux conservatisme lucernois.

Et cependant, comme il comprenait bien les mouvements nouveaux, comme il était bien de son temps ! Au Conseil national, on le vit maintes fois au nombre du petit groupe d'avant-garde qui, avec M. Decurtins, jetait les yeux vers l'avenir et sondait les besoins de la société nouvelle.

Homme de caractère, de conviction inébranlable, de dignité irréprochable, M. Beck-Leu jouissait partout d'une haute considération, et nos adversaires eux-mêmes ne pouvaient s'empêcher de s'incliner devant cette figure honnête et loyale.

Pour le parti conservateur suisse et notamment pour l'Union catholique populaire qui vient d'être fondée, la mort *de M. Beck-Leu est un coup sensible,* irréparable.

Ce qui peut seul nous consoler, c'est que ce père de famille chrétien, exemplaire, laisse des enfants qui sont les dignes héritiers de ses vertus et de sa foi. Il nous suffit de nommer M. le Dr Beck, professeur à l'Université de Fribourg, et M. le Dr *Julius Beck, avocat,* un des meilleurs champions du parti conservateur lucernois.

Paix et honneur à cette pure et glorieuse mémoire, à ce vaillant qui est allé rejoindre dans l'éternité les Weck-Reynold, les Segesser, les Arnold, les Fischer, tous ces témoins d'une époque héroïque, dont M. Beck-Leu était l'un des derniers représentants.

R. I. P.

CONFÉDÉRATION

Congrès géologique à Zurich. — La première assemblée du congrès géologique qui a été ouverte, mercredi à 2 heures, comptait 300 participants sur 400 qui se sont annoncés. M. le professeur *Beyrich,* de Berlin, présidait. La présidence du congrès a été conférée à M. Renevier, professeur à Lausannne. M. Schenk, au nom du Conseil fédéral, a souhaité la bienvenue aux hommes de la science. Les conférences ont aussitôt commencé.

Exposition nationale suisse à Genève. *(Groupe 45, chasse et pêche).* — Messieurs les industriels et commerçants, fabricants ou marchands d'objets concernant la *chasse ou la pêche* (armes, filets, vêtements, chaussures, accessoires divers, etc.), qui auraient l'intention de pren-

dre part à l'Exposition nationale, à Genève en 1896, sont priés d'en aviser le plus tôt possible le Comité central de l'Exposition, qui leur adressera, en temps voulu, le programme et le règlement du groupe.

NOUVELLES DES CANTONS

L'Abbaye de Saint-Maurice célébrait mardi dernier la fête de St Augustin. L'office pontifical a été célébré par Mgr Paccolat, évêque de Bethléem, tandis que Mgr Zardetti, archevêque de Bucharest, assistait au trône, entouré de nombreux chanoines et de plusieurs ecclésiastiques des environs. Ce qui donnait à la solennité un cachet de particulière grandeur, c'était la profession religieuse de plusieurs jeunes religieux de l'Abbaye. En effet, quatre profès ont émis en ce jour leurs vœux solennels, pendant que deux confrères plus jeunes faisaient leur profession simple; en même temps, deux novices prenaient l'habit religieux dans la célèbre Abbaye. La messe a été chantée avec une rare perfection par MM. les chanoines et Pères Bénédictins d'Einsiedeln, sous l'habile direction de M. Sidler, nouveau professeur de musique à l'Abbaye de Saint-Maurice.

Les funérailles de M. l'abbé A. de Torrenté ont eu lieu au milieu d'un concours comme on en voit rarement un semblable à Sion. Dans le cortège funèbre, figuraient en effet, parmi une foule immense, une cinquantaine d'ecclésiastiques et les conseils de la ville accompagné de leurs huissiers, de nombreux représentants des *paroisses qu'il avait desservies, Granges*, Salins, Saint-Léonard et Mase. Tous avaient tenu à donner une dernière marque de sympathie à cet excellent prêtre en même temps qu'à exprimer à sa famille affligée leurs condoléances dans le deuil qui vient de la frapper.

Incendies. — Pendant la nuit de mardi à mercredi, un incendie a éclaté au Lieu (Vaud), et a détruit de fond en comble une maison ayant café et magasin, située au hameau chez Claude; presque rien n'a pu être sauvé.

Au même moment, un commencement d'incendie éclatait au haut du village du Sentier, dans un quartier où, par le fait du toit, couvert en tavillons, il aurait pu rapidement prendre de vastes proportions.

Heureusement qu'il a pu être circonscrit assez tôt sans le secours des pompes.

Exposition d'Yverdon. — Les élèves des écoles d'Avenches, au nombre de 300 environ, visiteront aujourd'hui l'Exposition. La course a dû se faire en bateau à partir de Morat.

Pour vendredi, on annonce l'arrivée d'un millier d'enfants des écoles de Montreux.

Pour dimanche, on attend la Musique d'élite de Genève, forte de 75 à 80 exécutants, et la Société de chant l'Avenir de Lutry, avec sa fanfare.

Le Beutezug à Lausanne. — On annonce que le député Samuel Aubert provoquera aujourd'hui, au Grand Conseil de Vaud, une discussion sur le Beutezug afin si possible de déterminer l'autorité législative à prendre une attitude énergique semblable à celle qui fut prise contre le droit au travail. Il est probable qu'un appel au peuple sera lancé, signé par tous les députés du Grand Conseil et les députés vaudois aux Chambres fédérales.

On télégraphie de Lausanne que l'on ne sait rien dans cette ville d'une nouvelle lancée à quelques journaux allemands par laquelle les députés vaudois aux Chambres fédérales se seraient concertés avec le Conseil d'Etat au sujet d'une action commune contre le Beutezug.

Accident. — Un ouvrier, qui faisait sauter des rochers pour la construction de la route du Klausen, a été atteint à la tête par une pierre, et a succombé. Il laisse 5 enfants en bas âge.

ÉTRANGER

Le Congrès catholique de Cologne

(Correspondance d'Allemagne.)

Cologne, 28 août.

Dans la première assemblée privée, le président du Comité préparatoire, Dr Custodis, a parlé de la nécessité de la lutte. L'Eglise est essentiellement militante. Ses adversaires ne cèdent jamais de terrain sans y être forcés. Tout ce que l'Eglise a perdu par la négligence des catholiques doit être reconquis par le combat: *Per crucem ad lucem* est la maxime des catholiques et le cri de guerre du Centre. On reproche aux catholiques d'être intolérants. Oui, la vérité est intolérante et le doit être; mais cette vérité nous dit: Aimez le prochain et ne méprisez personne. Au nom de la vérité et du droit, les catholiques allemands réclameront toujours la liberté complète de l'Eglise et de ses Ordres religieux. Quand on a dit à Léonidas que les flèches des Perses sont si nombreuses qu'elles cacheront le soleil, il répondit: Alors, nous combattrons à l'ombre. Ainsi, nous catholiques, nous combattrons *malgré* la persécution, mais nous vaincrons. *Hæc est victoria quæ vincit mundum fides nostra.*

M. le président donne ensuite lecture d'un assez long Bref de Léon XIII. Le Pape loue Cologne de sa constance dans la foi et exhorte les catholiques à l'union. *On peut*, dit le Saint-Père, *on peut perdre par la discorde, en peu de temps, ce qu'on avait gagné par de grands et longs efforts.* Le Pape recommande ensuite l'étude de la question sociale. Il attend un grand bien du Congrès pour l'Eglise et la patrie.

On procède aux nominations du bureau: M. le Dr Orterer, Bavarois, accepte l'honneur de la présidence qui, dit-il, retombe sur son pays, et il déclare que le Congrès siègera sous le signe de l'unité; *ut sint unum!* Les autres membres du bureau désignés par le Comité local acceptent tous, et les présidents des différentes Commissions d'œuvres sont également choisis. Il y a donc ici la même distribution des travaux qu'au Pius-Verein, à Fribourg.

Le vieux Auguste Reichensberger, le vétéran du Centre, est nommé président d'honneur de l'assemblée. Il accepte avec émotion en disant: *Omnes unum*, voilà la victoire.

M. le prince de Lœwenstein fait alors un rapport sur l'exécution des résolutions prises l'année passée et fait accepter différentes résolutions nouvelles. Il recommande chaleureusement la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et l'entrée dans l'Apostolat de la Prière.

L'après-midi a eu lieu la réunion des différentes Commissions, dont les présidents feront rapport dans la prochaine assemblée fermée, où on discutera et adoptera les résolutions à prendre. Ont encore eu lieu dans l'après-midi: l'assemblée générale de l'Association antiesclavagiste, sous la présidence de M. Reichensberger; ensuite la réunion générale des présidents du Gesellenverein; puis la réunion des Associations de Sainte Cécile.

Le soir: assemblée des Congrégations de la Sainte Vierge pour les jeunes commerçants et pour les bourgeois. Enfin, *Festcommers* de la Fédération des étudiants catholiques de l'Allemagne. Nous y avons remarqué plusieurs étudiants de la *Teutonia* de Fribourg, entre autre M. Schöngen, puis M. le professeur Sandt avec deux Pères Bénédictins des Ermites; Mgr le coadjuteur-évêque de Cologne et Mgr l'évêque de l'armée autrichienne de Vienne ont assisté à ce commers. Ce dernier a fait une magnifique allocution, et a dit que les couleurs que portent les étudiants catholiques doivent être une profession de la foi romaine et l'expression de la vertu et de la science catholique. Il y a eu encore une réunion générale des Associations ouvrières.

La partie capitale de la journée a été l'assemblée publique qui a eu lieu à 5 heures dans le Kaisergarten. L'immense rotonde était comble, il s'y trouvait au moins 6,000 hommes.

M. Orterer, président (qui plus tard jouera certainement au Centre un rôle prépondérant), a ouvert la séance par le salut: Loué soit Jésus-Christ, et en a donné l'explication en disant: Le nom de Jésus est l'alpha et l'omega de toutes choses, surtout de nos assemblées populaires.

L'orateur expose la raison d'être des assemblées générales: c'est la revue de l'armée catholique. Comme les puissances, même lorsqu'il n'y a pas de guerre en vue, se tiennent toujours prêtes et armées et font des manœuvres chaque année, ainsi procède l'armée de l'Eglise catholique. Il faut toujours être prêt; mais nous n'avons pas encore la paix, parce que nous n'avons pas encore les Jésuites. *Or nous les voulons, nous les aurons et nous les aurons avant la fin de ce siècle.* (Des bravos enthousiastes ont éclaté dans toute l'assemblée pendant plusieurs minutes.) Nous voulons encore la solution de la question romaine, l'école confessionnelle, etc. Nous avons donc beaucoup à combattre. Voilà la raison de nos assemblées, et si même nous *avions la liberté complète de l'Eglise, il les* faudrait encore pour maintenir cette liberté. L'orateur demande l'union entre les représentants du peuple catholique, l'union entre les représentants et leurs électeurs, et l'union de la presse catholique. Diviser les forces catholiques serait un crime. L'orateur finit par ces paroles de M. le chanoine Heinrich: Soyez unis et veillez, parce que le démon de la discorde rode autour de vous.

Le second orateur est l'évêque coadjuteur de Cologne Dr Schmitz, qui avant d'être évêque, était depuis 25 ans l'un des plus zélés membres des assemblées catholiques. Un enthousiasme général s'empare de l'assemblée lorsque le vaillant évêque paraît à la tribune. Il prononce un discours magistral, qui produit une immense impression. Il parle, lui aussi, de la grande mission des assemblées générales catholiques et des besoins de notre temps. Pour ce qui regarde l'école, dit l'orateur sacré, elle est la continuation de la famille. La famille est confessionnelle, donc l'école doit être confessionnelle. Pour la question sociale, il aimerait voir surgir un apôtre, un saint, pour fonder un *ordre religieux* qui apporterait la solution de cette importante question. Il faut pour la société, l'autorité et la liberté: l'autorité sans la liberté, c'est l'esclavage; la liberté sans l'autorité, c'est la révolution. Que les gouvernements respectent l'autorité de l'Eglise et leur autorité sera aussi respectée. Il faut la liberté pour le Pape, et les peuples ressentiront ce bienfait.

Monseigneur donne ensuite de salutaires leçons pour l'avenir. Il y a, dit-il, trois dangers pour les catholiques et les associations catholiques, dangers qu'il faut éviter et craindre. Le premier, c'est les *plaisirs du monde* qui énervent et empoisonnent les hommes; ils se glissent dans les associations catholiques et les énervent. Gardez avant tout la foi catholique et sa pratique dans vos associations. Par la loi de la sanctification du dimanche, on a voulu chasser le démon du lucre, mais à sa place il y en a sept autres qui sont entrés pour profaner le dimanche; ce sont les plaisirs, les fêtes profanes qui vident les églises.

Le second danger à craindre est la cupidité; c'est l'or qui a perdu l'ancienne Rome; l'amour de l'argent peut faire beaucoup de mal à l'armée catholique. Il y en a qui viennent chez nous par intérêt ou par ambition et il y en a qui nous quittent pour le même motif. Soyez catholiques par conviction et ne vous laissez jamais tenter par le lucre.

Le troisième danger, pire que la soif des plaisirs et du lucre, c'est l'esprit de discorde. Nous ne sommes pas désunis, cette réunion le montre; mais il faut craindre qu'à cause de divergences accessoires on perde l'enthousiasme pour l'unité. Oh! je vous en conjure, ne troublez jamais l'unité. Avant tous les intérêts, il y a l'intérêt de notre sainte cause, de notre drapeau. Nous avons besoin de toutes les forces catholiques pour combattre le bon combat. Soyez des hommes de jugement correct et de grand cœur: ceux-là ne troublent pas l'unité.

L'orateur finit par les paroles de Pie IX: Soyez des hommes de sacrifice, soyez unis, et alors vous serez courageux, et dans ces conditions, je vous donne la bénédiction au nom de la Sainte-Trinité, image de toute unité sur la terre et au ciel. (Enthousiasme général.)

M. le professeur Dr Schroes, de Bonn, a traité de la culture de la science. L'Eglise a fondé la civilisation, les Papes l'ont toujours favorisée; Léon XIII a renouvelé cette exhortation à plusieurs reprises, et on voit combien il prend sous sa protection les deux Universités catholiques, Fribourg en Suisse, et Washington. Il fait un appel chaleureux aux étudiants catholiques de s'adonner à la culture de la science.

M. Schorlemer-Alst est salué avec enthousiasme lorsqu'il paraît à la tribune. Au commencement de son discours il accentue la nécessité de l'unité. Il se trouve ici avec l'ancienne devise du Centre: pour la vérité, le droit et la liberté; des applaudissements frénétiques soulignent ces paroles. L'orateur parle alors de la question sociale. Il faut, à notre époque, une organisation de la société au moyen des syndicats dans une forme adaptée à nos besoins. L'orateur fait l'éloge du Pape et de l'empereur d'Allemagne qui se sont tendus la main en vue de la solution de la question sociale. Le naturalisme et le libéralisme sont les pères du socialisme, et celui-ci, le père de l'anarchisme. Le danger est grand pour l'avenir, parce que l'irréligion va en *augmentant* et, par le fait même, le socialisme progresse.

M. Lieber, député au Reichstag, a traité la même question dans l'assemblée du Volkverein allemand, mardi matin, dans un discours élevé et émouvant. Il a prédit une catastrophe inévitable et telle que le monde n'en aura jamais vu une pareille, si l'Eglise et l'Etat chrétien et tous les fidèles ne s'unissent pas afin de résister à ce torrent qui s'avance et qui menace d'inonder toute la *société chrétienne.*

Cologne, 28 août.

Le service religieux en l'honneur du B. P. Canisius a été célébré ce matin dans l'église des Jésuites. L'office a été chanté par l'évêque de l'armée autrichienne; le cardinal-archevêque de Cologne assistait au trône; après l'office, M. Ditges, curé à Cologne, a fait le panégyrique du Bienheureux. Il a raconté ce que ce grand missionnaire a fait pour Cologne, pour l'Allemagne, pour la Suisse et pour l'Eglise. Canisius est le premier Jésuite de l'Allemagne dans l'ordre du temps et par la grandeur de son œuvre. Trois fois il a été à Cologne: la première fois, pour sauver la foi; la seconde fois, en 1553, pour être reçu comme un prince par le syndic; la troisième fois, il est venu comme délégué du Pape pour promulguer les décrets du Concile de Trente. Aussi a-t-il dédié son catéchisme à la ville de Cologne en promettant de prier toujours pour cette chère ville, et avant sa mort, il écrivit à Cologne une lettre touchante, où il rappelait qu'il avait prié dans sa jeunesse dans l'église de Sainte-Ursule et de Saint-Gédéon, et il demandait que deux messes fussent dites pour lui dans ces églises.

Le prédicateur accentue ensuite l'importance du catéchisme de Canisius et finit par ces mots de la Sainte-Ecriture: « C'est l'ami de nos frères, c'est celui qui prie beaucoup pour cette ville et pour son peuple. »

Oui, c'est aussi l'ami et plus encore, c'est le père de Fribourg, et certes il prie beaucoup pour son peuple du canton de Fribourg; mais il faut aussi que Fribourg n'oublie pas son plus grand bienfaiteur! Un peuple qui oublierait ses saints dans lesquels Dieu a été admirable, serait aussi oublié par Dieu. L'honneur que nous rendons aux saints se rapporte par les saints à Dieu et Dieu, par les saints, nous donne ses bienfaits. C'est l'ordre établi par Dieu lui-même.

Dans la réunion privée de ce matin, les résolutions de Liège concernant la situation du Siège apostolique, ont été chaleureusement adoptées, et il est à prévoir qu'un grand mouvement dans le monde entier se fera en faveur du pouvoir temporel. On a adopté une résolution énergique contre la presse incolore. Sans la presse il n'y aurait pas de Centre, pas de parti catholique. Il faut que les catholiques ne s'abonnent qu'aux journaux qui soutiennent le parti du Centre.

Une troisième résolution recommande le Bonifazius-Verein, c'est-à-dire les Missions intérieures d'Allemagne. M. le président de cette association a donné des détails touchants sur le bien que le Bonifazius-Verein a fait; il a exposé combien les catholiques des paroisses érigées par l'association dans la Diaspora sont reconnaissants et prient pour les bienfaiteurs des Missions intérieures.

M. le Révérend Père Nix, Jésuite de Paris, a recommandé aux domestiques qui viennent en service à Paris et dans les autres grandes villes, de s'annoncer dans la paroisse de la mission, où est érigé un patronage pour le placement et pour la protection des serviteurs. Le Congrès a reconnu la grande utilité des bureaux de placement catholiques. On recommande ensuite encore le journal de l'art chrétien et on finit la séance en indiquant les orateurs qui parleront à l'assemblée publique de ce soir.

Menées de Napoléon III et de Cavour en Hongrie

De Bucharest, on annonce au *Journal des Débats* la publication imminente d'une brochure à sensation, contenant une série de documents inédits sur l'alliance que les *révolutionnaires magyars de 1848*, en intelligence avec l'empereur Napoléon III, voulaient faire avec le prince Couza en 1859, contre l'Autriche. L'auteur de cette brochure, M. Urechia, ancien ministre, actuellement président de la Ligue nationale roumaine, explique les causes de son réussite de cette alliance. Les documents font voir le rôle important que les Roumains devaient avoir dans ce plan politique. L'empereur Napoléon, de concert avec Cavour, engageait les Hongrois à résoudre la question des nationalités, spécialement celle des Roumains de Transylvanie, sans quoi l'avenir même de la Hongrie ne leur paraissait point assuré. Cependant les agissements des députés hongrois ont seuls empêché la réalisation des vues de l'empereur. Kossuth et ses amis ne se mirent point d'accord pour résoudre cette grave question sur les bases indiquées par l'empereur et le ministre de Victor-Emmanuel, bases en tout conformes au memorandum qui a donné lieu au procès scandaleux de Klausenburg. Ceci, sous toutes réserves.

NOUVELLES DU MATIN

France. — Le *Journal des Débats*, commentant les informations publiées par le *Salut public* au sujet de la grève des gantiers de Grenoble, d'après lesquels les fabricants allemands et belges continuent à envoyer des subsides, afin d'achever la ruine de la ganterie grenobloise en prolongeant un conflit si utile à leurs intérêts, dit: « Nous laissons à notre confrère la responsabilité de cette nouvelle; malheureusement, elle n'est que trop vraisemblable, car déjà, à plusieurs reprises, nos concurrents étrangers ont provoqué et soutenu de leur argent de nombreuses grèves. Dans *ces conditions, le conflit peut se* prolonger longtemps. Il durera tant que les fabricants d'Allemagne et de Belgique auront intérêt à le faire durer, c'est-à-dire tant qu'ils auront des produits à écouler. »

Allemagne. — La presse signale l'extension de la propagande anarchiste en Alle-

magne et donne une liste de quatorze villes dans lesquelles des associations anarchistes existent. Parmi les plus importantes se trouvent Halle, Wiesbaden, Hambourg, Düsseldorf, Brême, Lubeck, Mayence. Il y a au moins, dans l'empire, trente associations de ce genre.

— Un bulletin de l'office sanitaire impérial donne les renseignements suivants sur l'épidémie cholérique ; dans la semaine, du 20 au 28 août, il y a eu 32 décès et 78 cas nouveaux, dont 8 décès et 16 cas nouveaux dans la Prusse orientale, 12 décès et 34 cas dans la région de la Netze et de la Warthe, un décès et deux cas en Silésie, un décès dans le district de Posidam et un décès et deux cas ont été importés du dehors.

Autriche-Hongrie. — Le gouvernement de la province de Bukovine a confisqué un lot de livres de prières russes envoyé de Russie à Tchemovitch, pour être distribués aux Ruthènes appartenant à l'Eglise grecque orthodoxe. Ces livres contiennent des prières pour la famille impériale de Russie. La Cour de justice a confirmé cette confiscation.

Italie. — La localité de Decima, à quatorze kilomètres de Rome, a été incendiée. Quatre kilomètres carrés dans la propriété du prince Pallavicino, ont été ravagés par le feu. Il n'y a eu aucune victime.

Turquie. — Quatre musulmans ont été assassinés à Apokorana, en Crète, en représailles de l'incarcération de chrétiens innocents.

Etats-Unis. — Une grande quantité de commerçants se pressaient mardi aux bureaux des douanes de New-York pour recevoir leurs marchandises en jouissant du nouveau tarif. Les affaires ont été beaucoup plus actives qu'elles ne l'avaient été depuis plusieurs mois.

LETTRE DE LONDRES

Londres, le 28 août.

La nouvelle cathédrale métropolitaine de Londres. — Hôtes de marque à Londres. — L'administration des postes anglaises. — Défense de vendre des vaisseaux aux belligérants. — Le général Booth. — Surveillance des anarchistes étrangers.

J'apprends que le cardinal Vaughan espère poser la première pierre de fondation de la nouvelle cathédrale de Londres, le 29 juin prochain, fête des saints Pierre et Paul. Bien que le style de cet édifice ne soit pas définitivement arrêté, le cardinal est d'avis que la cathédrale doit avoir la forme d'une basilique, et M. Bentrey, qui a été chargé de préparer les plans, s'est engagé à faire un voyage en Italie pour étudier les basiliques italiennes. L'édifice sacré aura 350 pieds anglais de longueur, 170 pieds de largeur et 100 pieds de hauteur. Il sera ainsi le plus grand édifice religieux de Londres. Le terrain, assez vaste pour la cathédrale et plus tard pour le palais archiépiscopal, est situé à Victoria Street, Westminster ; c'est le très regretté cardinal Manning qui a acheté ce terrain, il y a quelques années, pour la somme de 55,000 livres sterling (1,375,000 francs).

La reine du Portugal, fille du comte de Paris, voyageant incognito, est arrivée avec sa suite à Londre, samedi matin. Sa Majesté a été reçue à la gare par sa mère, la comtesse de Paris, le duc d'Orléans, la princesse Hélène et le duc de Chartres.

Le ministre des Travaux publics français, M. Barthou, est arrivé à Londres, dimanche dernier dans l'après midi, accompagné de M. Colson, directeur des chemins de fer au ministère des Travaux publics, de M. Krantz, député des Vosges, rapporteur sur la question du chemin de fer métropolitain (système Berlier), et de plusieurs fonctionnaires et ingénieurs des travaux publics. Le but du voyage de Son Excellence est l'étude du Métropolitain Railway et des chemins de fer tubulaires anglais, en vue des projets qu'elle espère pouvoir déposer à la rentrée des Chambres françaises.

La lecture du dernier rapport de l'administration des postes anglaises est, comme celle des précédentes statistiques publiées à ce sujet, pleine d'intérêt et d'enseignements. Du 1er avril 1893 au 31 mars 1894, il a été délivré dans le Royaume Uni deux milliards 799 millions 500,000 lettres, cartes postales, échantillons, et 54,034,000 colis postaux ! Plus de 18 millions de lettres, de cartes et de petits colis ont dû être envoyés au bureau des rebuts, pour adresses suffisantes ou incorrectes ; 116,000 de ces rebuts ont pu être réexpédiés et atteindre, grâce aux recherches des employés, leurs destinataires, et 5 millions ont été retournés aux expéditeurs. Dans ce nombre, 34,000 lettres environ ne portaient aucune suscription d'adresse et plus de 2,000 contenaient, cependant, des banknotes, des chèques et diverses valeurs commerciales.

Il existe 20,000 bureaux de postes répandus dans tout le royaume, et 26,000 boîtes aux lettres. La direction générale emploie d'une manière permanente, 74,819 personnes, dont 10,000 femmes. Elle donne en outre du travail à 61,000 employés temporaires et supplémentaires.

Dans le cours de l'exercice, la poste anglaise a payé 19 *millions de livres sterling*, soit près d'un demi milliard de francs en bons de poste intérieurs, sans compter, par conséquent, ceux de l'étranger et des colonies. Il a été déposé dans ses banques de dépôts (Post Office Saving Banks) 24,700,000 livres sterling, et il en a été retiré 21,764,000. A cette heure, le nombre total des déposants est de 5,748,239, soit un septième de la population. Et l'on dit que le peuple anglais n'est pas enclin à économiser ! Ceci démontrerait cependant que, s'il ne place pas son argent dans un bas de laine, il a soin de le mettre dans un endroit où il est sûr de le retrouver.

En vertu de la loi des enrôlements à l'étranger (Joreign Enlistment Act), ou loi de neutralité, qui date de 1870, le Foreign-Office a fait saisir, à Elswick sur la Tyne, un contretorpilleur que la maison Armstrong contruisait pour le compte du gouvernement chinois ; un document parlementaire portant le texte de mandat lancé à cette occasion vient de paraître à Londres. Dorénavant aucun navire en construction dans une maison britannique ne pourra être livré à une des puissances belligérantes avant la signature de la paix, et des agents spéciaux ont reçu l'ordre de surveiller les chantiers de la Tyne et de la Tamise, d'où l'on a lieu de croire que des vaisseaux allaient être expédiés en Extrême-Orient.

Le général Booth, chef de l'Armée du Salut (une secte de l'anglicanisme), doit quitter l'Angleterre le 13 septembre en vue de faire une tournée au Canada et dans les Etats-Unis. D'après ses arrangements, il serait absent pour près de six mois. Inutile de dire que le célèbre général emporte avec lui sa petite et sa grosse caisse ; l'une, pour provoquer l'enthousiasme ; l'autre, pour en recevoir les précieuses manifestations.

Il paraît qu'un inspecteur italien, M. Sernicoli, et plusieurs détectives du même pays, après avoir passé quelque temps à Paris, viennent de se rendre en Angleterre pour y surveiller les mouvements des anarchistes italiens. Le *Morning Post* voit de nombreux inconvénients à cette intervention, qui lui paraît superflue tant que la police britannique se montre à la hauteur de sa tâche, et qui peut être dangereuse, par le manque d'accord entre les méthodes continentales et les procédés anglais. Mais le *Morning Post* se console par la pensée que « les anarchistes sont tous étrangers ! » Le *Daily News* dit qu'on procèdera prochainement au recensement des anarchistes étrangers réfugiés à Londres ; ceux qui seraient notés comme dangereux recevraient une invitation à quitter l'Angleterre ; à défaut de s'y conformer ils seraient expulsés.

ALBASINI.

FRIBOURG

PÈLERINAGE FRIBOURGEOIS
à Sachseln et aux Ermites
(17-20 septembre)

Dès ce jour les billets du pèlerinage pour Sachseln et Einsiedeln sont en vente aux dépôts habituels.

Voici la liste de ces billets :

Billet *Fribourg*, valable pour les départs de Fribourg et des stations de la Singine. Prix : IIIe cl., 10 fr. 70 ; IIe cl., 14 fr. 10.

Billet *Romont*, valable pour la station de Romont et les suivantes jusqu'à Matran. Prix : IIIe cl., 11 fr. 70 ; IIe cl., 15 fr. 45.

Billet *Bulle*, valable pour toutes les stations Bulle-Romont. Prix : IIIe cl., 12 fr. 95 ; IIe cl., 17 fr. 10.

Billet *Palézieux*, valable pour la station de Palézieux et les suivantes jusqu'à Siviriez. Prix : IIIe cl., 12 fr. 50 ; IIe cl., 16 fr. 55.

Billet *Corcelles transversales*, pour cette station et les suivantes jusqu'à Belfaux. Prix : IIIe cl., 11 fr. 50 ; IIe cl., 15 fr. 20.

Billet *Estavayer*, pour les stations d'Estavayer, Cugy et Payerne. Prix : IIIe cl., 11 fr. 95 ; IIe cl., 15 fr. 95.

Les personnes qui désirent prendre part à ce pèlerinage voudront bien ne pas attendre les derniers jours avant de se décider et de faire les démarches nécessaires, car le nombre des billets est forcément limité en raison de la difficulté de trouver des logements à Sachseln. Les personnes qui ont fait ce pèlerinage à la fin du mois de mai peuvent témoigner que cette difficulté est sérieuse dès que le nombre des pèlerins devient trop considérable.

Nous conseillons aux pèlerins de retenir d'avance un lit à Sachseln, ce qu'ils peuvent faire en envoyant une carte-correspondance à l'un des hôtels du bourg. Ces hôtels sont : l'hôtel de la *Croix*, l'hôtel de l'*Ange*, l'hôtel de la *Clef*, le *Rœssli* et l'hôtel du *Lion*.

Les maîtres d'hôtel se concerteront pour procurer auprès des particuliers tous les *lits disponibles sous leur responsabilité*.

De l'autre côté. — Il est bon que nous montrions aux 5,000 à 6,000 Fribourgeois qui ont pris part à l'assemblée populaire du Pius-Verein à Siviriez, ce que les journaux radicaux disent de cette réunion. Les chefs des Lacédémoniens montraient bien des flotes ivres pour faire connaître l'ivresse au peuple.

Voici ce que dit le *Journal de Fribourg* :

La participation à l'assemblée de Siviriez, lundi, a été, dit-on, considérable. Les trains ont amené 1500 personnes ; celui de la Gruyère portait 400 personnes. Il y avait une trentaine de drapeaux et plusieurs fanfares. Il faisait extrêmement chaud, la foule circulait beaucoup, à la recherche d'ombrage et de rafraîchissements, et le groupe attentif devant la tribune ne comprenait pas le gros de la participation, dit le *Fribourgeois*.

Passons maintenant au *Confédéré*. La citation, un peu plus longue, n'est pas moins intéressante :

Pauvre Soussens ! il a tellement l'habitude de ne s'embarquer dans une fête tépelette qu'avec un parapluie ouvert et d'en revenir toujours mouillé jusqu'aux os, qu'une réunion du Pius-Verein sans pluie lui semblait impossible.

Pour la première fois, Jupiter-Pluvius a été clément. *Deo gratias !*

Puis un autre souci travaillait l'homme du N° 13. Il avait peur que le peuple n'ait pas répondu à ses désespérés appels. Les regains, nous dit-il, auxquels le Comité n'avait pas pensé, auraient pu attacher nos campagnards à leurs champs.

Il ne nous dit pas que la froideur du *Fribourgeois* pour la réunion de Siviriez était la principale cause de ses terreurs.

L'arrivée des trains et des chars l'a un peu rassuré. Les participants sont assez nombreux pour remplir la cantine, et en les multipliant par deux on arrive volontiers — sans trop d'exagération — au chiffre de trois mille.

Du reste, le soir, combien de fêtards voyaient double ! !

Et voilà comment le parti radical fribourgeois est renseigné par ses journaux !

Pour les soldats français morts en Suisse, un office pontifical sera célébré à Fribourg par Sa Grandeur Mgr Deruaz, évêque de Lausanne et Genève, le 9 septembre, à 10 heures du matin, en la collégiale Saint-Nicolas. Le R. P. Berthier, professeur à l'Université de cette ville, prononcera l'allocution de circonstance.

C'est la Société nationale du *Souvenir français* qui a pris l'initiative de faire célébrer cet office, pour lequel le Vénérable Chapitre de Saint-Nicolas a bien voulu accorder toutes les facilités désirables.

La veille, samedi, 8 septembre, aura lieu dans la soirée l'inauguration du caveau où *reposent maintenant les cendres des soldats* français morts à Hauterive en 1871, et du monument dont il est surmonté ; caveau et monument qui sont dus à la Société du *Souvenir français*.

La même Société se dispose à faire construire sans retard, dans le cimetière de Bulle, avec l'autorisation de qui de droit, un caveau où seront réunis les ossements des soldats français dont l'exhumation est imminente.

Avant l'office solennel du 9 septembre, une couronne sera déposée, vers 8 heures, sur le monument des soldats français, au cimetière de Fribourg, par M. Niessen, fondateur et secrétaire général du Souvenir français. M. Niessen viendra de Paris pour assister à l'inauguration du monument de Hauterive et à la cérémonie de Saint-Nicolas.

Dans le cas où M. Barrère, ambassadeur de France à Berne, ne pourrait assister à cet office, il se ferait représenter par un conseiller d'ambassade désigné à cet effet, et auquel se joindraient plusieurs membres du personnel de l'ambassade. Mais nous espérons que le jeune et sympathique représentant de la République française, président d'honneur du *Souvenir français* pour la Suisse, ne sera pas empêché de venir passer quelques heures au milieu de nous, avec tout son personnel.

Les autorités cantonales et communales seront invitées.

Mariage. — Mercredi, a été célébré le mariage de M. le conseiller d'Etat Stanislas Aeby, directeur de la Guerre, avec Mademoiselle Vilmar. La bénédiction nuptiale a été donnée aux fiancés par Sa Grandeur Mgr Deruaz. Le repas de noce a eu lieu à l'Hôtel Suisse. Les vœux de nos lecteurs se joindront aux nôtres pour le bonheur du sympathique magistrat et de sa digne épouse.

Recrutement. — Le recrutement s'est continué à Fribourg dans la journée de lundi. Ce jour là, 102 recrues se sont présentées, la plupart de la ville, et 48 ont été déclarées aptes au service ; 17 ont été renvoyées à un an, 3 à deux ans, et 34 libérées du service. La proportion des recrues aptes au service a été de 47,06 %.

Le lendemain, se sont présentés 80 recrues et 9 ajournés ; 44 (soit le 49,4 %) ont été reconnus aptes au service ; 7 ont été renvoyés à un an, 9 à deux ans et 29 libérés du service. 13 incorporés ont demandé leur libération ; elle a été accordée à 10.

Le district de la Sarine a donné des résultats très satisfaisants pour ce qui concerne l'examen pédagogique.

Par contre, l'aptitude au service est inférieure dans tous les districts visités jusqu'à ce jour. En 1893, la moyenne des aptes au service a été du 57 % ; cette année, on n'a obtenu, jusqu'à ce jour, que le 50 %.

Statistique. — Le bureau fédéral de statistique a établie une classification très intéressant de la population de la Suisse au point de vue des professions. Cette classification est basée sur le recensement du 1er décembre 1888. Voici quelques données sur notre canton, en ce qui concerne l'exercice de la profession agricole.

	Personnes vivant d'une profession connue.		de la profession agricole.	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1. Broye .	7,088	6,777	5,027	4,521
2. Glâne .	6,775	6,361	4,850	4,199
3. Gruyère.	9,894	10,209	5,842	4,986
4. Sarine .	12,453	12,312	5,841	4,802
5. Lac . .	7,200	6,890	4,629	4,283
6. Singine.	8,651	8,249	6,575	5,766
7. Veveyse.	3,736	3,684	2,605	2,320
Fribourg	55,797	54,482	35,369	30,877

Il y a dans le canton de Fribourg 3,597 hommes et 5,279 femmes sans profession.

Horaire d'hiver. — Voici un extrait des délibérations de la conférence tenue à Berne les 16 et 17 août relativement aux horaires d'hiver 1894-95 des trains et bateaux, avec quelques-unes des décisions du Département fédéral des chemins de fer.

Modifications consenties par les Compagnies :

Maintien du train 163 Lausanne-Yverdon comme train de marchandises avec transport de la poste ; avancement de 20 minutes du train 114 Berne-Lausanne et du train correspondant sur Bulle ; battement de 30 minutes entre la course postale Gessenay-Bulle et le dernier train Bulle-Romont ; départ du train 950 Lyss-Morat en correspondance avec le train 240 ; maintien des trains de marchandises avec une voiture à voyageurs sur la ligne de la Broye ; établissement de la correspondance entre le train 386 et la course du bateau N° 17 au Bouveret.

Propositions repoussées par les Compagnies et retirées à la conférence

Concernant l'exécution de trains de marchandise entre Sion et Brigue, vu la déclaration des représentants de la Compagnie que ces trains marcheront pendant les mois d'octobre et mai et qu'en outre on fera marcher des trains facultatifs selon les exigences du trafic. Toutefois, le département se réserve le droit d'exiger l'exécution de trains de marchandises pendant tout l'hiver dans le cas où il se présenterait des irrégularités dans la marche des trains-omnibus et mixtes.

Concernant l'arrêt des trains 165 et 176 à Chavornay ; le maintien du train 162 Neuchâtel-Yverdon ; l'exécution des trains 378 b et 379 b entre Romont et Bulle pendant tout l'hiver.

Décisions du département.

Conformément à la demande formulée par les gouvernements de Berne et de Fribourg, la direction du Jura-Simplon est invitée à faire arrêter le train 13 à Flamatt, et, dans ce but, à avancer de deux minutes le départ de ce train de Genève est légalement de 2 minutes le train 262 de Vallorbes. Un nouvel arrêt du train 13 n'étant pas possible, la Compagnie avancera le train 717 pour le faire arriver à 9 h. 15 à Romont ; il sera satisfait ainsi aux désirs exprimés par Vauderens et Oron.

Menaces d'incendie. — Une lettre de menaces d'incendie et de mort a été trouvée devant la demeure de M. le conseiller national Dinichert, directeur de la fabrique d'horlogerie à Montilier.

Ce qui augmente la gravité du cas, c'est que deux visiteurs de la même fabrique ont *également reçu des lettres de menace.*

Imprudence. — Dimanche passé, dans l'après-midi, un jeune homme R., domestique chez monsieur B., au Saugy, près de Lentigny, examinait son revolver. Croyant que l'arme n'était pas chargée, R. pressa la détente. Une détonation s'en suivit et une balle alla se loger dans l'index de la main gauche. Le jeune homme se rendit immédiatement à Onnens où M. le Dr Bauer, avec l'assistance de M. A. Perroud de la troupe sanitaire, fit l'excision du projectile.

✝

La famille Rauh se fait un devoir de remercier toutes les personnes qui ont pris part aux funérailles de leur regretté époux, père et grand-père,

MONSIEUR J. RAUH

CORDONNIER

R. I. P.

M. SOUSSENS, *rédacteur.*

Velours et Peluches soie

Fr. 1.90 le mètre

jusqu'à **Fr. 23.65**, ainsi que des étoffes de soie **noire, blanche** et **couleur,** à partir de **65 cent.** jusqu'à **Fr. 22.80** le mètre — en uni, rayé, quadrillé et façonné (environ 240 qualités et 2000 nuances et dessins différents).

Damas-Soie	à partir de	**Fr. 2.10**	jusqu'à **20.50**
Foulards-Soie	»	» **1.50**	» **6.55**
Grenadines-Soie	»	» **1.50**	» **14.85**
Bengalines-Soie	»	» **2.20**	» **11.60**
Robes de Bal-Soie	»	» **—.65**	» **20.50**
Etoffe en Soie écrue, par robe	»	» **16.65**	» **77.50**
Satins pour mascarades	»	» **—.65**	» **4.85**
Dentelles-Soie	»	» **3.15**	» **67.50**

etc. — Echantillons par retour. (358)

Fabrique de Soieries de G. Henneberg, Zurich.

Mises juridiques

L'office des poursuites de la Broye exposera en mises publiques, le 8 septembre 1894, à 9 heures du matin, à Châbles, près d'Estavayer, une quantité d'objets mobiliers, soit 7 lois de lit, 9 matelas, 10 duvets, coussins, couvertures, chaises, canapés, tables, secrétaire, buffets et armoires, 2 horloges, 4 coffres antiques, 15 nappes, 50 draps de lit, fourres, housses, chemises, mouchoirs, 2 pièces de toile, chars, charrues, harnais, etc., etc. H 1990 F

Estavayer, le 28 août 1894.

Office des poursuites de la Broye :
(1523/806) Edm. BRASEY, préposé.

Deux employés

seraient acceptés comme apprentis ou volontaires dans une banque de la Suisse française. Adresser offres, références et photographies à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler,* Fribourg, sous chiffres M 1988 F. (1522)

UN CONCOURS

est ouvert pour le démontage et le remontage d'une charpente et les travaux de maçonnerie d'une ferme.

Les entrepreneurs pourront prendre connaissance des plans chez le soussigné à partir de lundi 1er septembre jusqu'au samedi 8. H 1973 F (802/1514)

J. Plancherel, à Domdidier.

Café de Tempérance

Madame Schrœtter, veuve de l'ancien inspecteur de l'Abattoir, informe l'honorable public de la ville et de la campagne qu'elle dessert, depuis le 25 juillet, le café au lait, derrière Notre-Dame, 165. On y trouvera du bouillon et potage tous les jours. Vente de bon beurre et fromage de 1re qualité. Pension ouvrier. (1440/763)

Favorisez l'Industrie nationale

en demandant partout le **savon des Alpes,** équivalant des meilleures marques marseillaises, adopté pour la fourniture des hospices cantonaux du canton de Vaud. (729)

Jules BORNET, *négociant*
Grand'Rue, 54, **Fribourg,** Grand'Rue, 54
dépositaire principal pour le canton de Fribourg

FOURNEAUX-POTAGERS

On en trouvera toujours un grand choix chez *Jean Haymoz,* serrurier, *rue des Alpes, N° 11.* H 1930 F (1484/787)

M. Marmija, de Lyon

sera à la foire avec son grand choix de lunettes et pince-nez à 95 cent., 1 fr. 50 et 2 fr. 50, boîtes de montre et papeterie fine. H 1989 F (1526)

A LOUER

au N° 207, rue de la Préfecture, un bureau au rez-de-chaussée et un logement si on le désire. S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler,* à Fribourg, sous H 2002 F. (1529)

RAISINS DE TABLE

en caisses de 5 k. franco contre remboursement. H 2397 O (1519)

Jaunes du Piémont à . .	Fr. 3 75
Rouges du Tessin. à. . .	» 2 75
Pêches premier choix . .	» 3 50

Gius. Anastasio, Lugano.

Mme VEUVE GREMAUD-DEILLON, commerce de cuirs

A la Neuveville, N° 92, Fribourg

informe l'honorable public de la ville et de la campagne qu'elle continue, comme du passé, son commerce pour achat et vente de cuirs. — Marchandises de première qualité et de tout choix, à prix modérés.

Elle se charge aussi du tannage des cuirs et peaux en tous genres.

Comme du passé, elle se trouvera tous les jours de foires et marchés sur la place du tilleul. H 1927 F (1480/785)

Se recommande : **Vve GREMAUD-DEILLON.**

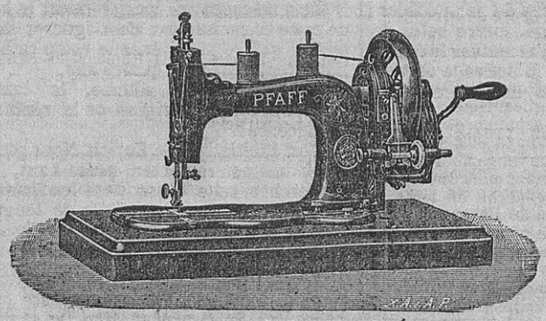

La machine à coudre

PFAFF

est la meilleure
la plus belle et la plus solide

MÉCANISME SIMPLE
Marche silencieuse
Garantie plusieurs années
Eviter les contrefaçons

SEUL DÉPOT : (1261/672)

E. WASSMER, magain de fer, à côté de Saint-Nicolas, **Fribourg**

Magdebourg 1893
Bruxelles 1891

Grand prix
Paris 1889

Gand 1889
Vienne 1881

POUDRES STOMACALES UNIVERSELLES

de **P. F. N. Barella, à Berlin** SW., **Friedrichstrasse 220**
membre de Sociétés médicinales de France

Recommandé par les médecins. Succès **extraordinaires,** même dans des cas invétérés. Echantillons gratis, contre simple envoi du montant de l'affranchissement, si la demande est adressée à mon **Dépôt général de Berlin.** (53)

Dépôt : Berne, Pharmacie Reblenten (Vignerons), Gerechtigkeitsgasse, 53

En boîtes de 2 fr. et de 3 fr. 20

A LOUER

un domaine de la contenance de 70 poses environ en un seul mas, première qualité de terrain, à proximité d'une laiterie et à une heure de distance d'une gare. Eau intarissable, bel emplacement pouvant loger au moins 40 pièces de gros bétail. A la même adresse, environ 30,000 pieds de foin et regain sont à vendre sur place. Fourrage de première qualité. On permettrait de brouter l'herbe. Pour ce qui concerne la location du domaine, on cèderait à un prix favorable le chédail mort servant à l'exploitation du domaine. Offres sous H 1997 F à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler,* à Fribourg. (1528)

CH. BROILLET

Médecin - Chirurgien - Dentiste

a repris ses consultations
H 1955 F (1495)

LUGANO

INSTITUTION GRASSI

Classes élémentaires, techniques, commerciales, littéraires, licéales.

Etude très soignée théorique-pratique des *langues étrangères. Cours séparés* pour élèves de langues française et allemande.

Préparation aux examens supérieurs.

Position magnifique dans l'ancienne *Villa Fè,* avec cours, jardins et parc d'une superficie de *16,000 mq.*

Pour programmes, références et renseignements, prière de s'adresser au *Direct. Prof.* **Luigi GRASSI.**

Papeterie Josué LABASTROU
Rue de Lausanne, 74, à Fribourg

PAPIERS PEINTS POUR TAPISSERIE

Vitrauphanie
Imitation de vitraux peints (682

AVIS

Nous avisons l'honorable public de la ville et de la campagne que notre magasin, le mieux assorti d'articles de *brosserie et vannerie,* est transféré, dès ce jour, *rue de Lausanne, N° 62* (à côté de l'hôtel du Faucon). H 1935 F (1488)

Sollicitant pour l'avenir les ordres bienveillants de notre honorée clientèle, nous nous recommandons au mieux.

J. A. Mayer et Brender,
fabricants de brosseries, Fribourg.

ANCIENS TIMBRES-POSTE

On achète toujours les anciens timbres-poste, aux prix les plus élevés.

(1224) **A. RODY.**
Commerce de timbres

DÉPOT POUR LE CANTON DE FRIBOURG

de toile de lin système Kneipp

chez **Alphonse MESOT,** *négociant,* à **Châtel-Saint-Denis.** (1294)

Une jeune dame

veuve, de bonne famille, très expérimentée dans la tenue d'une maison, pouvant fournir de sérieuses références, cherche une place de gouvernante chez un veuf ou près de personnes âgées.

S'adresser sous K 1984 F à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler,* Fribourg. (1515)

A Jolimont

on reçoit encore quelques bons pensionnaires. H 1969 F (1508)

S'adresser au Café.

A VENDRE

faute d'emploi, un pupitre à quatre places et un coffre-fort. Le tout à moitié prix.

S'adresser à *Adrien Bongard, courtier, Criblet, 219, Fribourg.*
H 1938 F (1491)

UNE JEUNE FILLE

de 24 ans demande une place de fille de salle ou sommelière dans un bon restaurant. Elle connaît les deux langues et sait bien coudre.

S'adresser N° 33, rue des Alpes, Fribourg. H 1994 F (1527)

POUR CHAPELIERS

ou autre commerce

A louer, dans une ville importante de la Suisse française, à un prix convenable,

un joli magasin

clair, bien installé. Pas de concurrence sérieuse.

Adresser les offres sous chiffres H 1962 F à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* (1525)

ON DEMANDE

à acheter un rucher en bon état. S'adresser à *Jean Gendre, à Beauregard, N° 515.* H 1992 F (1518)

On cherche H 9776 L (1520)

un domestique

de toute moralité, sachant soigner les chevaux et travailler au jardin. S'adresser avec certificats à M. du Bois de Guimps, à Cheseaux par Yverdon.

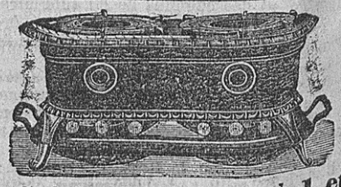

Cuisines à pétrole à 1 et 2 trous.

Garanties. Prix réduits.

E. WASSMER, Fribourg.
H 1587 F (1521/804)

LOTERIE

Chez le soussigné, on trouve toujours des billets de loterie, à 1 fr. de l'**Université de Fribourg** (tirage 15 novembre 1894), **Biasca** (tirage 15 septembre 1894). Premier lot 25,000 fr. — S'adresser à **M. Charles Renevey,** à **Fribourg.**
H 1554 F 1259/671)